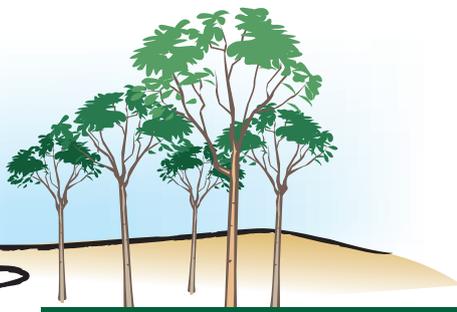


Pins & Rivages



Numéro 14 - Janvier 2020

La fin de l'été fut brutale avec l'arrivée des pluies dès la fin septembre et depuis sans pratiquement de répit, sauf au moment des fêtes de fin d'année. De gros coups de vent avec des vagues déferlantes ont abimé nos plages, les dessablant sans pour autant venir attaquer les dunes, comme les photos jointes prises récemment vous le montrent.

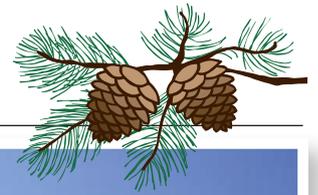
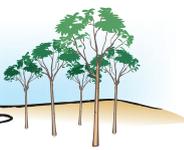
2020 vient de débuter et nous adressons nos vœux les plus sincères et chaleureux de bonne et heureuse année, avec de bons moments à passer à la Grière sous un soleil radieux, nous vous le souhaitons !

Meilleurs vœux



L'érosion de la plage mais pas des dunes.





... • 2020, année décisive

2020 va aussi être une année importante pour notre commune avec les élections municipales en mars prochain. Selon nos informations 2 listes en présence : celle de M. Kubryck maire sortant et celle de M. Gonnot, ancien adjoint de M. Kubryck sur une précédente mandature. Il nous faut profiter de cette période pour faire avancer nos demandes d'amélioration de nos parcs à la municipalité, comme notamment la réfection de l'avenue des tulipes dont le revêtement est très dégradé et qui constitue une voie très empruntée dans la circulation des parcs La Grière Clémenceau. Également le réaménagement de l'entrée de la plage surveillée Clémenceau, dont l'empierrement de l'avancée vers la plage est très abimé. Nous reviendrons sur le traitement des chenilles proposé par la Mairie et qui ne s'avère pas efficace : nous vous ferons de nouvelles propositions dans ce sens

• Réunion des Présidents des Parcs

Une réunion des présidents des parcs à l'invitation de la mairie se tient 2 fois par an : la prochaine a lieu le 15 février et nous ne manquerons pas de relayer vos questions et attentes, (n'hésitez pas à nous en faire part dans la rubrique FORUM de la page du site internet APGCLEM) et d'être à l'écoute des projets municipaux. Un compte-rendu sera publié à l'issue de cette réunion sur notre site internet.

• Anniversaire de l'Association des copropriétaires

Enfin 2020 est le 60^e anniversaire de l'Association des copropriétaires du Parc de La Grière qui a été ensuite fusionnée avec le Parc Clémenceau pour former notre association actuelle. Pour célébrer cet anniversaire, nous envisageons d'organiser à l'issue de notre assemblée générale fixée comme les années antérieures au 14 août, une après-midi festive et sportive. Nous reviendrons vers vous pour vous proposer le programme, mais nous aurons besoin de bonnes volontés pour nous aider...



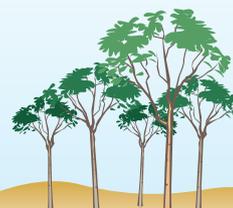
- Ainsi nous continuerons en 2020 de faire vivre notre association mais encore plus cette année nous comptons sur vous pour nous accompagner,
- En visitant le site et en utilisant la rubrique FORUM pour poster vos questions, photos, remarques, suggestions,
- En versant votre cotisation annuelle toujours fixée à 15 € (bulletin de cotisation annexé)
- En participant nombreuses et nombreux à l'assemblée générale du 14 août prochain
- Et en venant renforcer le bureau et le conseil d'administration, pour ceux qui le peuvent, car c'est un gage de pérennité de notre association



Échouage d'un quillard en plein mois d'août 2019.

Alors très bonne année à tous et au plaisir de vous retrouver sur notre site internet et dans nos parcs dès le retour du beau temps.

Votre Conseil d'administration



**Association d'Information et de Défense
des Propriétaires des Parcs
La Grière-Clemenceau
85360 Mairie de la Tranche-sur-Mer**

Courriers à adresser à :
contact@apgclem.com
www.apgclem.com